Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20261116-2026_64-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'ÉTRELLES

Séance du 16/11/2026

Date de la convocation
09/11/2026

Nombre de membres
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
Blanc ou nul : 0
Suffrages exprimés : 23

L'an 2026, le 16 Novembre à 20:30, le Conseil Municipal d'ÉTRELLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Le Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, BEAUGENDRE Annie, CADET Marie-Ghislaine, DEMARET CHAMPAGNE Manon, HASLE Abigail, NIEZ Sophie, PORTAIS Murielle, POTIER Béatrice, ROGERG Élise, SAVATTE Stéphanie, MM : BETIN Yves, DAVENEL Stéphane, EVANNO Didier, FESSELIER Laurent, GENDRY Aymeric, GRANGER Dominique, LALOUE Didier, LAMBERT Julien, ROUSSELET Guy, SPETEBROOT Maurice

Absents : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : RICOU Élodie à Mme SAVATTE Stéphanie, ROBIN Catherine à Mme MORICE Marie-Christine

Secrétaire de séance : Mme ROGERG Élise

2026-64	**Vie communale : Vente de bois de chauffage**

Plusieurs arbres de la commune vont être élagués ou abattus (en majorité des chênes).

L'administré qui récupérera le bois prendra en charge la découpe du bois et le nettoyage de la parcelle.
Le tarif proposé est de 150 € la corde. Madame Le Maire précise qu'il s'agit du montant fixé par le conseil municipal pour la dernière cession (délibération 2024-47 du 30 septembre 2024).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la vente du bois pour un montant de 150 € la corde,
- D'autoriser Madame Le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Le Secrétaire de séance,
Mme ROGERG Élise

Le Maire,
Marie-Christine MORICE

ETRELLES 35370 (Ille-et-Vilaine) R.F.